

<u>Compte rendu</u> CHSCT du 27 mars 2018

Évreux, le 5 avril 2018

En réponse à notre déclaration liminaire et à celle de FO, le président a indiqué qu'il ne nous comprenait pas quand nous demandions à garder nos missions ainsi que nos moyens alors que l'on sait tous que les moyens vont se réduire et qu'il nous faut nous adapter, « il faut faire avec ce que l'on a ». Il nous a également indiqué que nous étions co-responsables des tensions actuelles et que même si nous exprimions notre mécontentement devant l'assemblée nationale cela ne changerait pas la problématique.

Concernant *le budget,* qui à nos yeux est trop faible, le président estime que cela est normal au vu de la baisse des effectifs et que nous aurons malgré tout les moyens de fonctionner.

Sur la **note d'orientation ministérielle**, et plus précisément sur l'abandon de la fiche d'impact qui est remplacée par un dossier « de prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projet » ; le président estime que plus on met les sujets sur la table en amont et mieux on anticipera les difficultés, on est heureux de l'apprendre...

Le président indique à nouveau qu'il recherche les voies et moyens pour faire fonctionner autant que faire ce peut les services. Il ajoute qu'il ne souhaite pas l'abandon des missions.

Au sujet de *la trésorerie de Vernon*, le président a du mal à comprendre que les agents ne soient pas au courant alors que le chef de service a été informé de ce projet. Il nous précise que le transfert est purement économique, « c'est de la bonne gestion assez basique, on est en plein dans la ligne nationale mise en place depuis 10 ans ». La direction réexpliquera le projet aux agents et si malgré tout ils restent contre ce transfert, « on le fera quand même ». Le président nous a invités aux groupes de travail qui vont être mis en place, Solidaires Finances y participera et fera preuve de la plus grande vigilance quant au projet qui nous sera présenté.

Après ces quelques éléments de réponses, nous sommes passés à l'ordre du jour.

1) Approbation du PV du 9 octobre 2017 :

Le procès-verbal n'appelait aucune remarque particulière et a été approuvé à l'unanimité.

2) Présentation de la note ministérielle:

La note ministérielle nous a été présentée par David GUYENOT, l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST).

Au sujet du remplacement de la fiche d'impact par le dossier de conduite de projet, il nous a indiqué qu'il fallait beaucoup de temps et de disponibilité. Ce dossier permettra d'aller plus loin dans l'étude des restructurations et d'accentuer la prévention primaire (anticipation) des Risque Psycho Sociaux (RPS). On va donc au-delà de la fiche d'impact sur ce qu'est un projet important ou non. Par contre, il déplore que le guide méthodologique ne soit pas encore à disposition.

Il nous a ensuite indiqué la volonté du Secrétariat Général (SG) de renforcer la formation des Assistants de Prévention (AP), Monsieur OGNIER l'a d'ailleurs faite en Janvier 2018. Ce dernier en est revenu très satisfait d'avoir pu échanger avec d'autres AP sur les problématiques qu'ils rencontrent, d'autres formations plus thématiques seront dispensées dans l'année. De plus, le SG souhaite un renforcement des formations des membres des CHSCT, plus particulièrement à la lecture et à la compréhension des documents amiante.

Concernant les RPS, Solidaires Finances s'est félicité que les RPS fassent partie des priorités de la note

d'orientation 2018, le président nous donnant acte qu'ils ne diminuent pas.

Il sera prochainement présenté une nouvelle version du guide ministériel relatif au risque amiante, il intégrera les évolutions réglementaires intervenues depuis 2014. L'ISST indique que le sujet amiante lui prend plus de la moitié de son temps, le président estime qu'en local, tous les acteurs de la prévention autour de cette table, ont beaucoup progressé en la matière.

Le médecin constate que malgré tout, des progrès sont encore à faire au sujet des fiches d'exposition des agents techniques, le président demande une nouvelle fois à ce que ces dernières soient établies et mises à sa signature dans les meilleurs délais. Monsieur SAINT JOANIS tient à préciser que les agents techniques n'interviennent plus sur les parties amiantées depuis 15 ans, quid des années antérieures. Le président réitère donc sa demande et précise qu'il faut sensibiliser tous les acteurs de la prévention mais également les chefs de service et les gestionnaires de sites.

Le SG dans cette note tient également à rappeler plusieurs points importants :

- la liste des registres obligatoires en matières de santé et sécurité au travail accessibles à chacun d'entre nous.
- Que les visites de sites par les membres du CHS soient encouragées, précisant que 3 visites par an étaient un minimum.
- Que les avis rédigés par le CHSCT devaient être communiqué au Comité Technique pour information.
- Qu'il fallait également faciliter la rédaction des Procès Verbaux de séances afin que ces derniers soient moins lourds, une fiche de bonnes pratiques a d'ailleurs été rédigée à cette fin.
- Qu'il était possible de financer via les crédits du CHS des trousses de secours pour les agents ayant suivi une formation de sauveteurs secouristes du travail.
- Et pour finir, que pour cette année 2018, la dotation moyenne des crédits CHS s'élève à 117,50 € par agent.

Pour conclure, le président estime que si les agents sont mieux dans leur travail, ils sont plus productifs. Et que pour se faire, il faut accompagner les réformes via des Groupes de Travail (GT) métier pour faire surgir les problèmes. Il déplore qu'il n'y ait pas suffisamment de GT, « on court après le temps dans le département au vu de la taille des équipes ».

3) Budget 2018:

Monsieur OGNIER nous présente le budget 2018.

Il commence par un focus sur 2017, il restait un solde de 8,54 €, sauf que des factures 2016 sont arrivées hors délai, ce qui grève le budget 2018.

Il précise que si on ne colle pas les engagements et les règlements, certaines entreprises ne répondront plus aux marchés.

Pour 2018, le CHS disposera d'un budget de 86715 €, un GT a été organisé le 21 mars afin de cibler les premières actions de l'année. Comme chaque année, plusieurs formations à la sensibilisation des risques routiers sont proposées. Le président s'interroge sur leur utilité réelle, ce à quoi nous avons répondu qu'il était à nos yeux important que certaine catégorie d'agents soient formés tel que les EDR. Le président estime que d'autres solutions, moins coûteuses pour le CHS, pourraient être envisagées pour limiter ces risques, évoquant même la possibilité d'étendre le travail à distance des EDR dans le cadre de certaines missions, l'informatique le permettant. Les EDR pouvant travailler sur un site au plus près de leur domicile pour réduire ce risque, et par la même occasion réduire considérablement les frais pour la direction.

Le président, soucieux de la bonne utilisation des crédits du CHS, a renvoyé certaines propositions au budget de fonctionnement de la direction.

Ce budget a été adopté à l'unanimité, le solde restant à utiliser est de 25253,40 €, ce qui nous laisse une bonne marge de manœuvre pour les actions futures et les urgences.

4) Suivi des avis et propositions du CHSCT :

Concernant les places de parking et l'accessibilité des usagers en situation de handicap, sur le site de Politzer, le dossier n'avance pas, contrairement à ce que la Déléguée Interrégionale avait pu nous dire. En effet un budget devait être alloué à la direction, nous ne manquerons de la relancer.

Pour le stationnement des usagers, le président nous a informé qu'une solution était à l'étude, cette dernière consisterait à mettre en place, pendant la campagne IR, un système de « Drive » avec 2 auxiliaires. Nous nous sommes fortement insurgés contre cette idée, pour les risques évidents de sécurité, ce à quoi le président s'est emporté avant de clore le débat en nous indiquant « qu'il n'allait pas s'emmerder à chercher des solutions et que les agents de Politzer allaient se démerder avec les usagers qui prendront des PV et qu'il ne voulait pas en entendre parler ».

Le CHSCT est toujours en attente de la réponse du président concernant sa délibération sur le travail par forte chaleur et l'étude sur l'insonorisation du Hall A de la Cité administrative vient juste d'être lancée.

5) Point d'information sur le DUERP/PAP 2018

Cette année se sont les agents qui ont procédé au recensement des risques, il n'y en a plus que 58 d'identifiés au lieu de 169. Les libellés ont été simplifiés et de nouveaux risques recensés. Les risques bâtimentaires ont été enlevé du DUERP au profit du registre Santé et Sécurité au Travail (SST). 3 GT DUERP ont eu lieu cette année pour harmonisation.

Quant au PAP, il nous sera présenté au prochain CHSCT.

6) Examen des registres SST

Comme dit précedemment, suite au Groupe de travail sur le DUERP, de nombreux risques ont été repris sur le Registre Santé et Sécurité au Travail.

Quelques sujets n'ont pas encore pu être traités. On note cependant que les volets roulants et fenêtres HS sur le site des Andelys sont en cours de remplacement, que les autres problèmes du site sont en cours d'expertise et que le plan d'évacuation de Politzer sera refait à l'achèvement des travaux.

7) Analyse des fiches de signalement, accident de service et maladie professionnelle :

L'Assistant de Prévention (AP) nous a présenté l'ensemble des fiches de signalement émises depuis le dernier CHSCT (7). Il s'agit dans la grande majorité de fiches rédigées suite à des agressions ou à des menaces faites par des contribuables. Rappelons ici que, quel que soit le grief ou la problématique portée par ces derniers, un comportement menaçant ou agressif n'est pas acceptable et doit être signalé. Pour un cas bien particulier, le président a demandé à ce que la direction intervienne fermement et que la nouvelle direction dont dépend le contribuable soit également prévenu de ces faits.

On recense trois accidents de service depuis le dernier CHSCT. Ils consistent tous en un accident de trajet, dont l'imputabilité est reconnue au service.

Quatre demandes de reconnaissance en maladie professionnelle pour des affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail nous ont été signalées, à ce jour une seule a été reconnue imputable à l'administration, les autres étant toujours en cours d'expertise.

8) Point d'information SIRHIUS :

Le projet se décompose en 2 volets, d'une part l'informatique avec le remplacement d'Agora et de GAT, et d'autre part le volet humain avec la création des centres de services RH et d'un service d'information aux agents.

Les RH de la DDFIP de l'Eure vont tout de même garder beaucoup de leurs prérogatives.

La première paye par le Centre de Service des Ressources Humaines sera celle de janvier 2019.

Les équipes RH de la direction sont déjà en cours de formation.

9) Présentation du projet immobilier au CFIP de Vernon :

La trésorerie de Vernon doit rejoindre prochainement le site du CFIP, le seul lieu d'accueil possible étant les locaux d'archivage du SIP-SIE qui sont au départ des locaux de bureaux avec fenêtres. Un couloir va être créé pour desservir le SIP et la trésorerie. Reste à expertiser la problématique de l'archivage du SIP, du SIE

mais également celui de la trésorerie.

Une autre possibilité pourrait être envisagé à l'étage du CFIP.

Un GT métier sera également mis en place pour envisager une caisse commune.

A l'heure actuelle, le projet est loin d'être finalisé.

10) Point d'information SEVESO :

Un point d'information sur les risques SEVESO nous a été présenté par l'AP, les CFIP n'étant pas concernés par des mesures particulières car éloignés du périmètre.

Pour autant, une fiche technique d'information a l'intention des agents est à la signature de Monsieur ROCHE.

11) Questions diveres:

Nous avons ensuite abordé la question des travaux du site de Politzer, ces derniers seront terminés pour le 6 avril prochain et le gestionnaire de fil d'attente installé les 16 et 17 avril.

Au sujet du déménagement de la trésorerie hospitalière, cette dernière est installée à la cité administrative depuis la fin de semaine dernière.

En l'absence d'autres questions diverses la séance a été levée à 16 H 15.

Les représentants Solidaires Finances au CHSCT de l'Eure.